



Le Président du CCAS,
Christian GILARDEAU-TRUFFINET
Aux
Administrés de Veynes

A Veynes, le 20 octobre 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez 70 ans ou plus et votre résidence principale est à Veynes, le CCAS vous convie au « Repas des Aînés » organisé avec le concours de la Municipalité le :

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

à 12 Heures

à la Cafétaria de Super U

Ce repas sera suivi d'un après-midi dansant, animé par Vey Five Story.

Si vous souhaitez participer à cette journée, je vous demande de retourner le coupon pour le mardi 15 novembre 2022, dernier délai, au CCAS ou au secrétariat de la Mairie.

Aussi, dans un souci d'organisation, une fois l'inscription faite et en cas d'impossibilité de participer à ce repas, merci de signaler votre absence au CCAS de Veynes au 04 92 57 20 05 (poste 1), au plus tard le lundi 5 décembre 2022.

Je propose la remise des colis possible à partir du 12 décembre 2022.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire Madame, Monsieur, en mes sincères et cordiales salutations.

Le Président du CCAS,
Christian GILARDEAU-TRUFFINET

✂.....

NOM et Prénom	Date de naissance
NOM et Prénom du conjoint	Date de naissance du conjoint
<u>Adresse</u>	
<u>Numéro de Téléphone :</u>	
<input type="checkbox"/> Désire(nt) s'inscrire au repas du 10 décembre 2022 → Nombre de personnes : <i>« En cas de difficulté physique pour votre déplacement, veuillez le signaler lors de votre inscription. »</i>	
<input type="checkbox"/> Préfère(nt) recevoir le colis du CCAS (à retirer auprès du CCAS à compter du 12 décembre 2022)	

Date et signature : Le / /

Adressez votre correspondance à :

CCAS de Veynes

6 Avenue Picasso – 05400 VEYNES – Tél : 04 92 57 20 05 – Mail : ccasveynes@free.fr